



Neuchâtel, le 22 janvier 2025

Communiqué de presse Session du 21 janvier 2025

Mobilité, prévention et inclusion étaient à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil neuchâtois sous l'impulsion de la députation verte. Les propositions écologistes ont été largement acceptées.

Le Grand Conseil accepte d'inscrire dans la loi la transition vers 100% de bus électriques. C'est une étape nécessaire mais pas suffisante. D'autres villes et d'autres cantons auront effectué entièrement leur décarbonation en 2030, alors que nous avons simplement interdit l'achat de nouveaux véhicules diesel remarque **Emile Blant**. La crise climatique demande des actions fortes et ambitieuses, comme le préconise le GIEC. Les Vert·e·s sont déçu·e·s que le canton se montre si peu ambitieux. La députation verte poursuivra donc avec beaucoup d'attention la mise en œuvre de cette nouvelle disposition, notamment la publication de la planification qui sera choisie par TransN.

La promotion de la mobilité cycliste devrait s'accélérer encore davantage. En acceptant la recommandation *Un espace, un canton cycliste et adepte des transports publics* de **Yves Pessina** ([lien](#)), le Grand Conseil donne un signal clair en faveur de la petite reine. Les fortes dénivellations de notre région ne doivent plus être un frein à un large déploiement des déplacements à vélo entre régions.

Soumise à des nuisances sonores répétées tout au long de l'année, la santé des riveraines et riverains de stands de tir inquiète le Grand Conseil neuchâtois. Par l'acceptation du postulat de **Cloé Dutoit** ([lien](#)), le législatif attend un suivi des effets concrets de ces atteintes à la santé ainsi qu'un catalogue de mesures pour en diminuer les effets.

De très nombreuses situations (état de santé, enfants à charge, proche aidant, sportif, porteur de handicap, autre) peuvent amener des personnes à être empêcher de suivre un apprentissage à temps plein. En ouvrant la voie aux apprentissages à 80%, le Grand Conseil approuve la proposition de **Stéphanie Skartsounis** ([lien](#)).

Finalement, les autorités cantonales auront à procéder à un suivi de l'absentéisme du corps enseignant et à proposer des mesures pour en améliorer son bien-être. Conscient de la pression de plus en plus forte de la société envers l'école et les enseignant·e·s, le Grand Conseil a accepté cette proposition de **Clarence Chollet** ([lien](#)).